

Objet : RD - Affectation des résultats 2023 - Budget principal

- date de convocation le 22 mars 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 62

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet
Cognin	Marine Mithieux - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Florence Bourgeois à Pierre Brun - de Michel Camoz à Jimmy Bâabâa - de Corinne Charles à Franck Morat - de Pierre Duperier à Thierry Repentin - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Alexandre Gennaro - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Gaëtan Pauchet à Sara Rotelli - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Farid Rezzak à Alain Caraco - de Alain Thieffinat à Martine Lambert

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laila Karoui - Luc Meunier - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 28 mars 2024

délibération n° 065-24 C

objet **RD - Affectation des résultats 2023 - Budget principal**

Pierre Brun, vice-président chargé des finances, expose que le résultat cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif 2023 du budget principal de Grand Chambéry s'établit à 25 171 193,87 € répartis de la manière suivante entre le budget général et le budget déchets.

BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023			
FONCTIONNEMENT	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Résultat de gestion	16 627 316,90	1 962 000,69	18 589 317,59
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	3 079 359,29	3 502 516,99	6 581 876,28
Résultat de clôture (A)	19 706 676,19	5 464 517,68	25 171 193,87
INVESTISSEMENT	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Résultat de gestion	811 702,00	3 165 608,78	3 977 310,78
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	- 7 728 081,77	- 3 384 053,03	- 11 112 134,80
Résultat de clôture (B)	- 6 916 379,77	- 218 444,25	- 7 134 824,02
RESTES A REALISER	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Dépenses d'investissement	8 061 187,08	1 408 906,19	9 470 093,27
Recettes d'investissement	4 292 158,07	56 000,00	4 348 158,07
Solde à reprendre (C)	- 3 769 029,01	- 1 352 906,19	- 5 121 935,20
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 10 685 408,78	- 1 571 350,44	- 12 256 759,22

Conformément à l'instruction M 57, à la proposition spécifique d'affectation justifiée dans le rapport du compte administratif 2023, il convient d'affecter ce résultat. Il est donc proposé l'affectation suivante :

	A	B	C = A+B
AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 6 916 379,77	- 218 444,25	- 7 134 824,02
Recettes d'investissement (1068)	16 000 000,00	1 962 271,33	17 962 271,33
Report à nouveau en fonctionnement (002)	3 706 676,19	3 502 246,35	7 208 922,54

Vu l'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 28 mars 2024 portant constatation du compte administratif 2023 du budget principal de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission des finances et du contrôle de gestion du 12 mars 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : affecte la somme de 17 962 271,33 € au financement de l'investissement par inscription en excédent de fonctionnement capitalisé (imp. 1068) et **reporte** le solde, soit 7 208 922,54 €, en recettes de fonctionnement par une inscription au 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté).

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **065-24 C**

Objet de l'acte : RD - Affectation des résultats 2023 - Budget principal
Classification Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte administratif 3 - Délibération d'affectation des résultats
Date de l'acte : 28 mars 2024
Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240328-lmc1H31198H1-DE
Identifiant unique de l'acte : lmc1H31198H1

Date de transmission en Préfecture : 04 avril 2024
Date de réception en Préfecture : 04 avril 2024
Date de publication sur le site internet: vendredi 05 avril 2024